



REÇU LE
11 JUIN 2021
MAIRIE DE ST PANTALEON DE LARCHE

Monsieur Alain LAPACHERIE
Maire

Mairie

Place du Général Couloumy

19 600 St-Pantaléon-de-Larche

Pôle Etudes et Développement territorial
Nos Réf. : 404/451/03 2021

Tulle, le 20 mai 2021

Monsieur le maire,

Nous avons reçu votre courrier par lequel vous avez transmis à la Chambre de commerce et d'industrie de la Corrèze les éléments relatifs à l'adoption du PLU de la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche.

Nous vous informons qu'après étude, aucune remarque susceptible d'aller à l'encontre de ce projet ou de le compléter n'a été formulée, bien au contraire, dès lors qu'il s'agit, sur le territoire considéré, de permettre :

- le développement des entreprises et de l'habitat,
- la consolidation de l'offre marchande de proximité, notamment dans le centre-bourg,
- le développement de l'économie touristique.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier et nous tenant à votre entière disposition, nous vous prions de croire, Monsieur le maire, à l'expression de notre meilleure considération.

La Présidente,



Françoise CAYRE